

**SUIVI DU COMPTE D'ÉCARTS RELATIF  
AU COÛT DE RETRAITE**



## 1 CONTEXTE

1 Dans sa décision D-2011-028<sup>1</sup>, la Régie demandait au Distributeur de créer un compte  
2 d'écarts pour le coût de retraite et d'y porter la différence entre les coûts réellement  
3 encourus et ceux reconnus. Les modalités de disposition de ce compte ont quant à elles  
4 été acceptées par la Régie dans sa décision D-2012-024<sup>2</sup>. En conformité avec cette  
5 dernière, la présente pièce inclut le suivi 2012 du coût de retraite et du compte d'écarts  
6 ainsi que les hypothèses actuarielles à la base du calcul de ce coût pour l'année 2012.

## 2 SUIVI DU COÛT DE RETRAITE ET DU COMPTE D'ÉCARTS EN 2012

7 Le tableau suivant présente pour l'année 2012, l'évolution du coût de retraite ainsi que  
8 l'évolution du compte d'écarts et ce, par composantes.

**TABLEAU 1**  
**COÛT DE RETRAITE ET COMPTE D'ÉCARTS 2012 (M\$)**

	Coût de retraite		Compte d'écarts 2012
	D-2012-024 ajustée <sup>1</sup>	Réel 2012	
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>			<b>33,5</b>
<b>Écart 2011 versé aux revenus requis</b>			<b>(33,0)</b>
<b>Écart 2012</b>			
Masse salariale	44,4	43,6	0,8
Charges de services partagés	11,6	13,1	(1,5)
Coûts capitalisés	(11,6)	(10,6)	(1,0)
Frais corporatifs	1,3	1,3	-
	<b>45,7</b>	<b>47,4</b>	<b>(1,7)</b>
<b>Intérêts</b>			<b>(0,1)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>			<b>(1,3)</b>

<sup>1</sup> Décision D-2012-024 incluant l'impact des ajustements organisationnels, tel que présenté au tableau 2  
de la pièce HQD-2, document 3

9

<sup>1</sup> D-2011-028, page 41

<sup>2</sup> D-2012-024, page 40

### **3 HYPOTHÈSES ACTUARIELLES**

- 1 Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation du coût de retraite 2012 sont les
- 2 suivantes :

**TABLEAU 2**  
**HYPOTHÈSES ACTUARIELLES**

	<b>D-2012-024</b>	<b>Réel 2012</b>
Taux d'actualisation	5,54%	5,01%
Taux de rendement prévu de l'actif	6,75%	6,75% <sup>(1)</sup>
Taux de croissance des salaires	2,73%	2,61%

(1) : Taux de rendement prévu de l'actif net des frais de gestion et d'administration.